

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

# La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
Agence Régionale de Santé  
Centre-Val de Loire

N°17 - 16 février 2024

---

## À la une

### **Santé mentale : “Trouver des projets communs, pour que chacun ne travaille pas dans son coin”**

Vadim Tchersky, coordinateur du projet territorial de santé mentale (PTSM) du Loir-et-Cher depuis avril 2022



*Vadim Tchersky était auparavant infirmier à la clinique de Chailles et cadre de santé en pédopsychiatrie à Blois.*

## **C'est quoi un projet territorial de santé mentale ?**

C'est d'abord une feuille de route des actions à engager et des besoins à structurer, qui émerge des différents acteurs du territoire. Donc un diagnostic partagé. Il est issu d'une évaluation de l'offre de santé mentale, d'un constat partagé par les acteurs concernés, dont les usagers. Et par toutes les bonnes volontés qui ont envie d'avancer sur le sujet, au

bénéfice de la population de nos territoires. Ce constat est large car la santé mentale, c'est tout ce qui concourt au bien-être psychique de la personne : ruptures de parcours, accès aux soins, gestion des urgences en santé mentale, délais d'attente trop longs en CMP, prévention...

## Quel était le constat ?

L'offre existait, mais n'était pas suffisante pour répondre aux besoins de la population, encore plus depuis la pandémie de Covid. Il y a davantage de souffrances, sans que cela soit forcément des pathologies psychiatriques. Notre PTSM a été travaillé par la précédente commission santé mentale du conseil territorial de santé (CTS), entre 2017 et 2022. Un document socle qui détermine les actions socle a été élaboré. Dans le Loir-et-Cher, la priorité est de renforcer l'offre de soins en psychiatrie, la faire évoluer : d'abord en renforçant une base solide avec les structures, puis développer des projets d'accompagnement. Le nouveau dispositif d'accès aux soins en santé mentale, porté par le GHT Santé 41 ([à lire dans votre précédente Lettre Pro](#)) suite à un appel à projets du fonds d'innovation organisationnel en psychiatrie (FIOP), en est un bon exemple.

## Quel est votre rôle ?

Le PTSM permet de développer des synergies sur des projets, avec des acteurs du sanitaire, du médico-social, de l'Éducation nationale... Concrètement, le PTSM est un écrit qui pose un constat et des actions à mettre en œuvre pour la population. Ensuite, il y a sa déclinaison opérationnelle : le contrat territorial de santé mentale (CTSM), qui contractualise entre les acteurs du territoire un certain nombre d'actions. Mon rôle est d'accompagner les pilotes de ces projets, qui sont portés par la commission santé mentale du CTS. Cette commission, nous l'avons élargi dans le Loir-et-Cher avec davantage d'acteurs (structures psychiatriques, conseil départemental, filière addiction, filière sociale, usagers, CLS, CDOM, CPTS, DAC...), pour constituer un groupe de personnes très concernées. En tant que coordinateur du PTSM, je suis le secrétaire de cette commission et co-animateur. Je prépare les supports des différents sujets abordés, élabore les compte-rendus, en lien avec la présidente de la commission Flore Pulliero-Vitez, directrice adjointe de la Clinique de Cour-Cheverny. De son côté, elle travaille à décloisonner les structures et engager tous les acteurs.

## Votre journée type ?

Je n'en ai pas ! Il n'y a pas de journées types, les missions sont très variées. Je pilote des réunions de travail, je suis sollicité par la préfecture pour intervenir sur le groupe de travail mal-être en agriculture, j'ai beaucoup de travail de réseau, de travail partenarial, pour faire

du lien entre les utilisateurs et les acteurs. Je suis un facilitateur. Par mon expérience d'infirmier et cadre de santé en psychiatrie, je suis aussi conseil sur les parcours et l'évolution de l'offre de soins. Je réalise également de la veille réglementaire, je regarde comment cela fonctionne sur d'autres territoires, je suis à l'initiative de nouvelles offres en partenariat avec des structures. Il y a également un travail administratif et un travail de communication pour m'exprimer en public, afin d'évoquer les avancées des projets, je travaille avec les conseils locaux de santé, je suis en lien avec l'ARS... Pour résumer, je fais du lien et du réseau pour faire avancer des projets qu'une institution ou qu'une structure pourrait avoir. L'objectif : trouver des projets communs, pour que chacun ne travaille pas dans son coin. Il y a des similarités avec le métier de cadre de santé, notamment sur la production d'écrits, la communication, la gestion de projets, le travail de réseau... et mon expérience de terrain, la connaissance des parcours !

## Recommanderiez-vous ce poste ?

Oui, c'est une opportunité de découvrir une nouvelle facette des enjeux, en lien avec les stratégies nationales, régionales et locales, et la volonté des acteurs ! Il faut arriver à composer, c'est super intéressant, pour trouver un sens commun. Il faut quelques compétences diplomatiques, de médiateur... c'est très riche d'avoir une vision plus large des besoins départementaux. C'est prendre de la hauteur et accompagner les professionnels et les structures, décentrer les problématiques. Il faut trouver des synergies, des solutions. On n'est pas le responsable des projets, mais on y contribue. Si le projet aboutit, le travail collectif a fonctionné ! Et ce travail collectif, c'est le coordinateur qui va le faciliter 😊

## Devenez coordinateur de PTSM en Centre-Val de Loire

Rejoignez les valeurs et les missions de Vadim Tchersky en Loir-et-Cher et Johanna Jamet dans l'Indre ! La démarche PTSM permet aux acteurs d'un territoire d'œuvrer collectivement pour promouvoir la santé mentale, agir sur la prévention de la souffrance et des troubles psychiques et améliorer le parcours de santé et de vie des personnes qui en sont atteintes, par une prise en charge coordonnée.

Le coordonnateur de PTSM assure le pilotage du projet territorial de santé mentale (mise en œuvre, suivi, contractualisation avec l'ARS), en lien avec les acteurs engagés. Il accompagne la mise en place des actions et anime la dynamique collective afin de renforcer les articulations entre la médecine de ville, le secteur hospitalier, le médico-social et le social. Il constitue la personne ressource du territoire sur les questions de santé mentale au plan local et l'interlocuteur privilégié de l'agence régionale de santé, des

partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux positionnés sur le territoire, professionnels de santé libéraux, représentants des usagers et des familles, organismes institutionnels et services de l'Etat concernés (Education Nationale, Justice, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseil Départemental, collectivités locales, services préfectoraux, DDCSPP...). Il fait l'interface en lien avec les différents dispositifs (CLS, CLSM, DAC, RAPT, Communauté 360, GHT).

### Les postes à pourvoir, à partager :

- [Coordonnateur de PTSM du Cher](#)
- [Coordonnateur de PTSM d'Eure-et-Loir](#)
- [Coordonnateur de PTSM d'Indre-et-Loire](#)
- [Coordonnateur de PTSM du Loiret](#)

---

## Sommaire

### Dans ce numéro, vous trouverez :

- Météo sanitaire : l'épidémie de grippe se stabilise
- Prévention : Les conduites addictives chez les enfants et adolescents
- Les maires du Loiret se réunissent pour parler santé
- Certificats de décès : déjà 152 infirmiers habilités
- Des téléconsultations assistées par des infirmiers dans le Berry
- Dans l'Eure-et-Loir, un Pôle d'Appui à la Scolarisation va voir le jour
- La délégation ARS du Loir-et-Cher en soutien à Mayotte sur le contrôle de l'eau
- Dans l'Indre, les enfants sensibilisés aux risques sanitaires liés au bruit
- La formation d'aide-soignant s'ouvre à l'apprentissage !
- Pollens : surveillons les risques allergiques avec le RNSA
- Une plateforme dédiée aux relations Ville-Hôpital dans le Loiret
- En pratique : une nouvelle formation anti-chute
- Appels à projets (bonne santé et transition écologique, santé visuelle des personnes âgées, ESMS Numérique)
- Agenda
- Coin RH : Dominique Barthélémy décorée de la Légion d'honneur
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

## La météo sanitaire

## Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** ↘ : La région passe en niveau hors épidémie : tendance à la baisse pour les indicateurs de suivi en médecine de ville et à l'hôpital. Au niveau national, l'ensemble des régions hexagonales est hors épidémie et une baisse des indicateurs situés à des niveaux bas est observée. En Centre-Val de Loire, 62 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 06. La part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en baisse (-3,9 points par rapport à la semaine 05).

- **COVID-19** ↘ : En semaine 06, la circulation virale est en diminution en Centre-Val de Loire et à un niveau faible. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires était en baisse par rapport à la semaine précédente, soit 4,5/100 000 habitants (-22%, 115 cas en S06). Le taux de dépistage était stable par rapport à la semaine précédente (100/100 000, -3%). Le taux de positivité était en baisse en S06 (4,5%, -1,1 point vs S05), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** ➡ : Septième semaine en phase épidémique. En semaine 06, aux urgences hospitalières, l'activité relative aux syndromes grippaux poursuit sa stabilisation. En ville, une légère hausse des indicateurs a été observée à SOS Médecins tandis que les données remontées par les médecins généralistes du réseau sentinelles présentaient une tendance à la baisse. Dans l'Hexagone, l'épidémie se poursuit avec une circulation toujours très active des virus grippaux. Cependant, une tendance à la diminution de l'ensemble des indicateurs en ville et à l'hôpital est observée. Au niveau national et régional parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A parmi ces derniers la majorité sont du type A(H1N1)pdm09.

**Gastro-entérite aiguë (GEA)** ↘ : En Centre-Val de Loire, l'activité pour GEA à SOS Médecins est en diminution et stable aux urgences hospitalières pour tous âges et chez les moins de 5 ans. Au niveau national, une légère diminution de l'activité pour GEA aux urgences hospitalières et en médecine de ville est observée.

**Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.**

# Focus Prévention

## Prévenir les conduites addictives chez les enfants et adolescents



Lors de la commission spécialisée prévention de la CRSA du 8 février consacrée aux compétences psychosociales, Denis Recamier, directeur d'Oppelia VRS 41, et Manon Palleau, coordinatrice du service prévention et formation, ont présenté les programmes Oscar et Primavera, tous deux financés dans le cadre du Fond de Lutte Contre les Addictions, par l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire. L'objectif : développer des compétences psychosociales en prévention des conduites addictives, basés sur des données probantes. Ainsi, en 2018, le programme Oscar a été créé. Composé de 9 séances à destination d'élèves en classe de CM2, il s'articule autour de l'enfant en impliquant les enseignants qui sont co-animateurs du programme, le faisant participer de manière active, et avec son entourage.

Primavera est quant à lui un programme d'éducation préventive des conduites à risques et addictives à destination des enfants et des collégiens, de 9 à 12 ans (du CM1 à la 5ème), abordant notamment la question du tabac, de l'alcool, des écrans et plus largement des prises de risques, et dont les thématiques convergent avec celles contenues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'éducation nationale. Il participe à la promotion d'un environnement favorable à la santé et au développement des compétences psychosociales des jeunes. Évalué comme étant un programme probant en 2022, le service prévention et formation d'Oppelia VRS 41 le déploie en Loir-et-Cher depuis l'année scolaire 2023-2024 ! Plus d'informations [par ici](#).

---

## En bref

### Les maires du Loiret se réunissent pour parler santé



Une centaine de maires du département du Loiret se sont rassemblés le 9 février dernier à Bellegarde pour réfléchir à des solutions afin de lutter contre la désertification médicale et améliorer l'accès aux soins. Sophie Brocas, préfète du Loiret et de la région, Clara de Bort, directrice générale de l'Agence régionale de santé, Gilles Halbout, recteur de l'académie Orléans-Tours, étaient présents pour répondre aux questions des élus. L'occasion de citer les nombreuses solutions mises en place, parfois très récemment ou à venir : le déploiement d'un service d'accès aux soins (SAS) pour le printemps prochain, avec un numéro unique, le 116-117 à composer pour obtenir un rendez-vous chez un médecin pour les soins non urgents. Autre mesure, la mise en place d'actions pour susciter des vocations chez les jeunes élèves dans certains collèges et lycées. Mais aussi la possibilité pour les PADHUE de rester dans la région, l'accueil à l'avenir d'internes dans les MSP, la montée en puissance de la faculté de médecine d'Orléans, ou la possibilité pour les infirmiers de réaliser certains actes, comme les certificats de décès (152 infirmiers déjà formés et habilités dans la région). Ou encore la montée en puissance d'autres professions de santé comme les IPA ou les assistants médicaux, pour soulager les médecins. Et la complémentarité essentielle entre tous les acteurs de santé. Jean-Jacques Malet, Président

de l'association des maires du Loiret, qui organisait la rencontre, a d'ailleurs annoncé renoncer à sa plainte contre l'Etat pour non-assistance à personne en danger.

## **Certificats de décès : déjà 152 infirmiers habilités !**



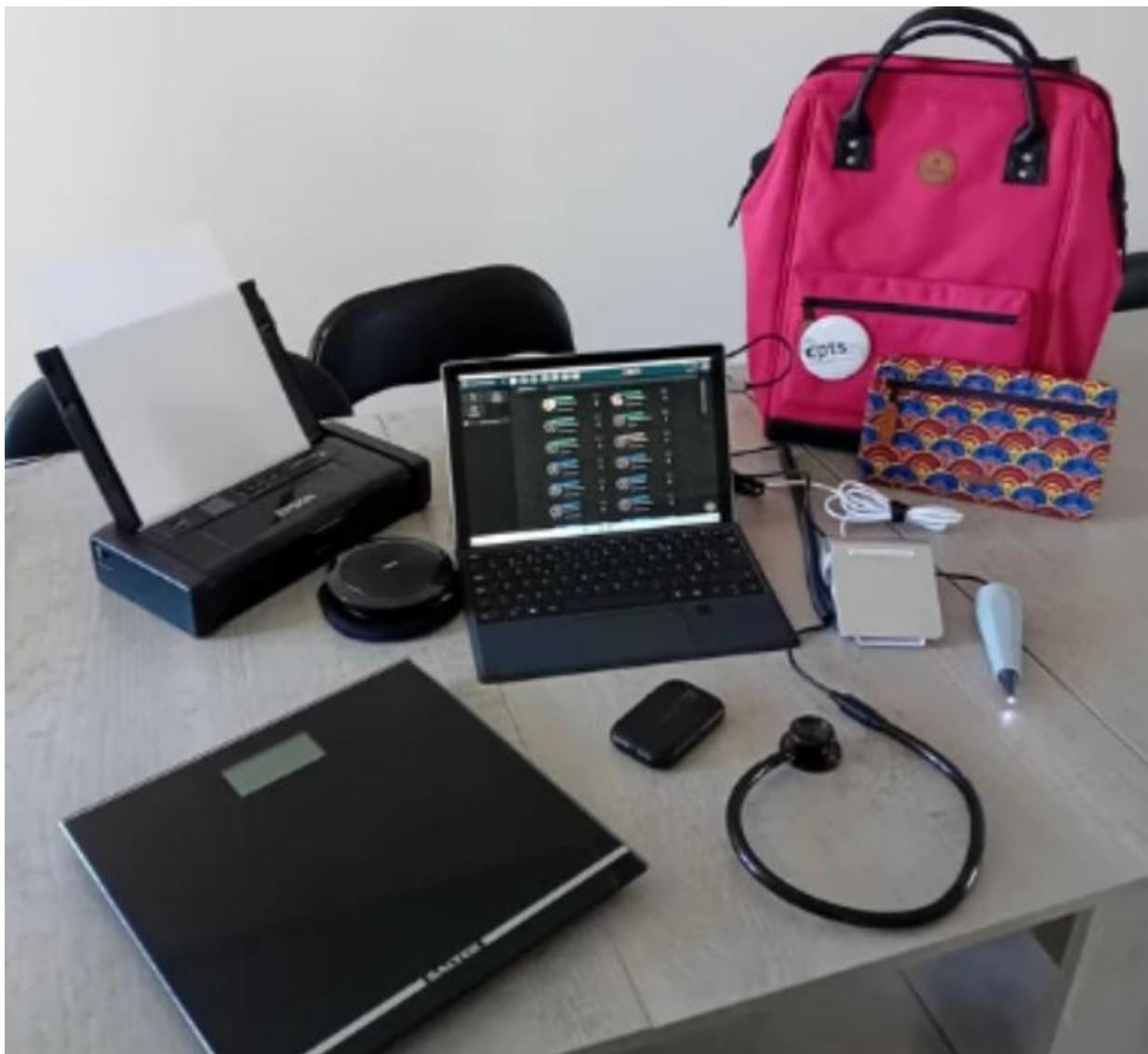
La région Centre-Val de Loire participe, ainsi que 5 autres régions, à une expérimentation : pendant 1 an les infirmiers volontaires pourront réaliser eux-mêmes les certificats de décès survenant à domicile ou en EHPAD, en cas d'indisponibilité d'un médecin, dans un délai raisonnable. Lancée au début de l'année 2024, un premier bilan témoigne d'un engagement fort des infirmiers du territoire. Dans notre région, 456 infirmiers se sont inscrits pour suivre la formation en ligne. Parmi ceux-ci, 152 infirmiers d'ores et déjà habilités au 14 février (114 n'ont pas encore terminé leur formation) : 152 sont formés et habilités dont 91 infirmiers diplômés d'Etat libéraux, 47 infirmiers diplômés d'Etat en EHPAD et 14 infirmiers diplômés d'Etat en hospitalisation à domicile (HAD). Ceux-ci sont répartis sur tous les départements de la région. Les infirmiers de la région Centre-Val de Loire qui sont volontaires peuvent encore s'inscrire à la formation proposée. Toutes les informations [par ici](#).

**Les professionnels de santé libéraux rassemblés par la CPTS'O Tours samedi dernier**



La CTPS'O Tours organisait samedi dernier un forum des professionnels de santé libéraux : l'occasion de se rencontrer, d'échanger sur les bonnes pratiques, les problématiques que chacun peut rencontrer sur son territoire, leurs besoins... C'était également l'occasion de signer une nouvelle convention attractivité entre l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, la CPAM d'Indre-et-Loire, l'Ordre des médecins du 37, la CPTS'O Tours ainsi que la métropole de Tours. L'objectif : sensibiliser au vieillissement des médecins généralistes sur Tours intra-muros et à leur difficulté d'installation liée au manque d'espace dédié pour pouvoir exercer en MSP. Ce travail a abouti à une convention partenariale où les attentes des uns et des autres sont décrites. Une belle preuve de coopération et de collaboration pour prendre soin de nos professionnels de santé !

## **Des téléconsultations assistées par des infirmiers : le nouveau projet de la CTPS Berry Vierzon Sologne**



Il devrait démarrer d'ici quelques semaines ! C'est le nouveau projet porté par la CPTS Berry Vierzon Sologne de téléconsultations assistées par des infirmiers à destination de patients sans médecin traitant, notamment les plus isolés et les moins mobiles. 13 cabinets infirmiers, la grande majorité des cabinets de la CPTS, se sont déclarés volontaires pour participer, avec 26 infirmiers formés ! Le projet doit commencer d'ici la fin du mois. "On va travailler avec un cabinet médical de téléconsultations à Bourges, avec des médecins du territoire, dans un lieu dédié. Le service sera ajusté selon les demandes des infirmiers, à la carte !", nous explique Xavier Pascal, coordinateur de la CPTS. L'objectif : renouveler des ordonnances, faire du suivi... Un dossier médical sera créé pour suivre le patient. Les laboratoires d'analyses auront désormais un médecin référent à contacter s'il y a des anomalies suite à un prélèvement. Chaque infirmier formé est équipé d'une mallette qui contient un ordinateur, un stéthoscope connecté, un otoscope connecté, un haut-parleur, une clé 4G multi-opérateur, une imprimante portable, un pèse-personne. Le tout financé par la CPTS. Bravo !

**Dans l'Eure-et-Loir, un Pôle d'Appui à la Scolarisation va voir le jour**



Pour une école encore plus inclusive ! Les professionnels du secteur médico-social, les services de la DASEN ainsi que ceux de l'ARS se sont réunis le 12 février 2024 afin de débiter les grands travaux de préfiguration du projet de Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS). L'Eure-et-Loir, ainsi que trois autres départements Français, a été choisi afin d'expérimenter la mise en œuvre des PAS, en lieu et place des anciens Pôle Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL), suite aux différentes mesures annoncées par la Conférence Nationale du Handicap de 2023. Cette expérimentation marque une nouvelle étape dans le renforcement de l'école inclusive ainsi que la coopération entre l'école et le secteur médico-social ! Ainsi, des équipes des PAS composées de professionnels de l'Education Nationale (enseignants spécialisés et coordonnateurs) et du secteur médico-social se déploieront directement au sein des établissements scolaires pour intervenir plus rapidement et favoriser le maintien d'élèves à besoins particuliers au sein de leurs classes de référence. L'Eure-et-Loir débutera cette expérimentation dès la rentrée scolaire 2024-2025 !

## **La délégation ARS du Loir-et-Cher en soutien à Mayotte sur le contrôle de l'eau**



*A Mayotte, les vaches juste devant le réservoir d'eau potable !*

La délégation départementale de l'ARS Loir-et-Cher a mobilisé ses forces dans le cadre de la réserve sanitaire, pendant 3 semaines en janvier, pour apporter un appui sur la crise de l'eau à Mayotte. Un ingénieur et 2 techniciennes sont partis sur le terrain. "Au quotidien, je me rendais sur le terrain avec le technicien (pas seule vu l'insécurité présente et qui est depuis montée en puissance), pour le former sur la visite technique des installations d'eau potable", nous raconte Patty Parent, de l'ARS 41. "Nous avons créé des fiches de visite technique des installations (réservoir, traitement et captage) à partir des informations d'Eauvitech, outil utilisé par l'ARS Centre-Val de Loire. Nous avons également aidé pour le suivi des analyses bactériologiques en remplissant un tableau avec les données terrain et les résultats des différents laboratoires. J'ai participé aux analyses Colilert et Entérolert réalisées ponctuellement. Cette expérience a été enrichissante au point de vue humain et je suis contente d'avoir pu être solidaire dans cette période de crise". Merci Patty !

## **Dans l'Indre, les enfants sensibilisés aux risques sanitaires liés au bruit**



15 classes de CM1-CM2 de Châteauroux Métropole sont sensibilisées sur les risques auditifs liés à l'écoute de la musique amplifiée. Une animation d'une durée 1h30, assurée par Marine Arnoult, musicienne et salariée à la Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles (FRACAMA). Elle évoque tour à tour les niveaux de pression acoustique des bruits les plus fréquents, le fonctionnement de l'oreille, et les mesures de prévention à appliquer. Sur la photo, les élèves de l'école primaire René Descartes, très intéressés par la démarche ! Ces actions de sensibilisation sont promues par l'ARS dans le cadre d'une convention avec la FRACAMA signée en novembre 2023.

## **La formation d'aide-soignant s'ouvre à l'apprentissage !**



On le sait trop peu, devenir aide-soignant par apprentissage c'est possible ! Et pendant les 18 mois de la formation, l'apprenti est un salarié à part entière, rémunéré. La formation par apprentissage de l'aide-soignant se déroule pendant une durée maximale de 18 mois

et fonctionne sur un dispositif en alternance : des périodes de formation théorique dans un institut, des périodes de formation clinique en stage et des périodes hors maquette de formation réalisées chez l'employeur. Par ce biais, il permet la rémunération de l'apprenti, l'acquisition et la mise en pratique de compétences essentielles, une expérience privilégiée sur le terrain, ainsi qu'à terme, une insertion professionnelle facilitée. Dans un contexte de forte tension sur les ressources humaines, les établissements d'accueil peuvent y trouver aussi un moyen de fidéliser l'apprenti. Dans notre région, la formation est proposée par certains CFA, comme le CFA-SMS régional situé à Blois, mais aussi l'IFAS/IFSI du Blanc dans l'Indre, n'hésitez pas en parlez autour de vous !

## Pollens : surveillons les risques allergiques avec le RNSA



Les pollens sont déjà là, favorisés par la douceur des températures et le vent, grâce aux noisetiers, cupressacées et autres aulnes ! Et c'est le RNSA qui nous en informe. Connaissez-vous le Réseau National de Surveillance Aérobiologique ? Cette association loi 1901 a pour objet principal l'étude du contenu de l'air en particules biologiques pouvant avoir une incidence sur le risque allergique pour la population. C'est-à-dire l'étude du contenu de l'air en pollens et en moisissures ainsi que du recueil des données cliniques associées. Les émissions de pollens allergisants sont observées dans les pollinariums et les polliniers : le RNSA informe sur l'impact sanitaire lié à ces pollens. Attention, en ce moment, les capteurs du réseau nous informe d'un impact sanitaire moyen sur les villes de Bourges, Orléans et Tours et leurs alentours. Toutes les données de surveillance sont accessibles sur le site du RNSA [par ici](#). Le RNSA publie également chaque fin de semaine

sur sa chaîne Youtube, un bulletin allergo-pollinique de 3 minutes [en format vidéo](#) !  
N'hésitez pas à le partager largement autour de vous.

Par ailleurs Lig'Air Centre-Val de Loire nous confirme que l'hiver est plutôt doux, avec une végétation qui n'est pas complètement au repos. Lig'Air a donc annoncé relancer ses prévisions polliniques journalières (pour le jour, le lendemain et le surlendemain) pour vous informer... car mieux on est informé, mieux on gère l'exposition aux pollens. Les prévisions polliniques de Lig'Air sont accessibles [par ici](#).

## Une plateforme dédiée aux relations Ville-Hôpital dans le Loiret



Professionnel de santé du territoire loirétain ? La CME du CHU d'Orléans annonce le lancement de "VISTO" (Votre Interface Santé du Territoire Orléanais), une plateforme dédiée aux relations Ville-Hôpital, qui répond à des enjeux d'information et d'échanges autour de conférences et manifestations organisées par le CHU d'Orléans. Le site sera disponible prochainement [par ici](#). Le projet, piloté par la CME et la direction Communication du CHU d'Orléans, doit contribuer à l'amélioration des parcours de soins des patients du territoire, pour in fine agir sur la santé de la population. Ce site permettra notamment aux professionnels hospitaliers de communiquer sur les Journées Médicales Orléanaises, de s'inscrire et recevoir l'invitation et le lien pour la participation aux webinaires Web'O (des webinaires dont le but est de faire se rencontrer médecins de ville et hospitaliers – la première édition s'est tenue le mardi 5 décembre dernier et a regroupé près de 40 professionnels), le stockage des vidéos des webinaires et un espace dédié type actualités pour toutes autres informations proposées par le CHU et le GHT Loiret. Ce site a vocation à être un portail d'information et une plateforme d'inscription aux webinaires, dont l'accès se fera à l'aide d'une authentification individuelle reçue à l'issue de

l'inscription de données professionnelles via le formulaire d'inscription (N° RPPS). A suivre de près !

---

## En pratique

### Plan anti-chute : un nouveau module de formation !



L'OMÉDIT Centre-Val de Loire, dans le cadre du déploiement du plan anti-chute, coordonné par l'ERVMA Centre-Val de Loire et l'Agence régionale de santé, a publié une première vidéo de sensibilisation : "repérer un risque de chute chez le sujet âgé lié à la prise de médicaments". C'est l'une des sept vidéos d'un nouveau module de formation qui sera disponible le 22 février. La formation gratuite est à destination des professionnels de santé des équipes de soins coordonnés en ville (CPTS, ESP, MSP, DAC) et se consulte via un e-learning, sept vidéos selon différentes situations cliniques avec des exercices et une boîte à outils très riche. Pour visionner la première vidéo, c'est [par ici](#).

---

## Appel à projets

👉 L'ADEME et l'Ecolab du Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires) lancent les Expé URBA SanTé pour permettre aux acteurs de l'aménagement, de la santé et de la transition écologique de tester ensemble des **actions favorisant à la fois la bonne santé des habitants et la**

**transition écologique dans les territoires.** Concrètement, si votre projet est sélectionné, vous serez accompagnés et conseillés pendant un an par un pool d'experts mis à votre disposition par l'ADEME et vous participerez activement à la dynamique de la communauté sur ces sujets. L'Ecolab du CGDD (MTECT/MTE/Mer) soutiendra la prise en compte des enjeux "data" et d'évaluation d'impact des projets accompagnés. Que vous soyez une collectivité, une association, un acteur du social, de la santé ou de la transition écologique : embarquez dans l'aventure et faites-vous aider pour structurer votre projet, le mettre en œuvre et l'évaluer ! Plus d'informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un nouvel appel à candidatures pour la mise en œuvre de l'expérimentation visant à **améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie dans les EHPAD de son territoire**. Une expérimentation, prévue par la loi du 5 février 2019, permet aux opticiens-lunetiers, sur autorisation délivrée par la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, de réaliser un examen de la réfraction dans les EHPAD pour délivrer sans ordonnance médicale un nouvel équipement en cas de perte ou de bris de verres correcteurs d'amétropie. Cette expérimentation a pris effet le 1er janvier 2022 et se terminera au 31 décembre 2024 (conformément au décret n°2021-1856 du 28 décembre 2021). Les opticiens, dont la résidence professionnelle est située en région Centre-Val de Loire et souhaitant participer à cette expérimentation, sont invités à déposer un dossier. Toutes les informations [par ici](#).

👉 L'appel à projets ESMS Numérique 2024 vient de paraître ! Il s'adresse aux ESSMS qui n'ont pas encore intégré le programme ESMS Numérique. En participant au programme, les ESSMS bénéficient d'un soutien financier pour **installer et utiliser un logiciel DUI**, indispensable à la gestion des publics pris en charge. Les informations sont disponibles sur [le site de l'ARS](#). Lors du prochain webinar questions/réponses sur l'appel à projets qui aura lieu **mardi 20 février 2024 de 12h00 à 12h30**, vous rencontrerez l'ARS Centre-Val de Loire, le Collectif SI et le GRADES Centre-Val de Loire qui vont vous accompagner tout au long de votre projet. [Cliquez ici pour vous inscrire](#).

---

## Agenda

### Webinaire sur le repérage des adultes autistes

Le Centre Ressources Autisme présente la formation dédiée au repérage des adultes autistes non diagnostiqués en ESMS, sous la forme d'un webinaire le **21 février 2024** à 14h30. La clôture des inscriptions qui se font à l'adresse [secretariat.adulte@cra-centre.org](mailto:secretariat.adulte@cra-centre.org), aura lieu le 14 février 2024.

## Webinaire sur la coopération en exercice libéral

Vous êtes médecin libéral et souhaitez mieux comprendre les enjeux juridiques de la coopération avec d'autres professionnels de santé ? L'URPS-ML organise un webinaire le **jeudi 22 février** à 20h. Au programme : focus sur le cadre légal ; enjeux de responsabilité et d'assurance ; protocoles de coopération et de délégation ; nouveaux métiers (assistants médicaux, infirmières Asalées, IPA...). Avec la présence de spécialistes en droit de la responsabilité médicale. Webinaire à destination des médecins libéraux et internes de la région Centre-Val de Loire. Inscriptions [par ici](#).

## Formation sur l'évaluation HAS en ESMS

Qualiris Centre-Val de Loire organise une formation sur l'évaluation HAS de la qualité des établissements et services médico-sociaux. Il s'agit d'une journée (7h), en présentiel, pour un groupe de 6 à 15 participants. Déjà dispensée le 16 janvier à Châteauroux, la formation sera donnée le **mardi 12 mars à Tours**, le 30 mai à Orléans, le 19 septembre à Chartres et le 14 novembre à Blois. Il reste des places pour la formation du mardi 12 mars à Tours ! Toutes les informations [par ici](#).

## Permanences Intim'Agir dans le Berry

Le centre de ressources pour les personnes en situation de handicap sur la vie affective, sexuelle, la parentalité et la lutte contre les violences, Intim'Agir, propose de rencontrer les personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels de santé lors de permanences organisées à la délégation APF France Handicap de Châteauroux (10h-12h), 2 place de Champagne, ou directement dans les locaux des professionnels de santé (14h-16h). Les permanences du centre Intim'Agir de la région se tiennent dans le Berry 1 jeudi par mois. La prochaine se tiendra le **jeudi 14 mars**. Informations et inscriptions au 02 54 34 13 45.

## Journée régionale ETP à Blois

La coordination régionale ETP, portée par la FRAPS et le DU ES-ET, vous invite à leur journée régionale pour échanger sur l'activité physique, le sport-santé et l'ETP, le **jeudi 22 mars 2024** à Blois (41) à l'IUT site Jean Jaurès. La journée est destinée aux personnes impliquées dans les dispositifs ETP en Centre-Val de Loire. Cette journée régionale universitaire sera l'occasion d'études, de partages et d'échanges entre professionnels, patients et aidants autour de l'activité physique. En effet, cette dernière est un déterminant majeur de la santé, à intégrer dans nos pratiques en ETP, pour aller vers une pratique autonome du patient. Événement gratuit, avec le soutien de l'ARS Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

## Forum "Bien Vieillir" au CHU d'Orléans

Le Pôle Personnes âgées du CHU d'Orléans organise son premier forum « Bien vieillir », le **jeudi 28 mars 2024** au sein même de l'hôpital, de 9h à 16h30. De nombreux professionnels du grand âge ont été conviés pour animer cette belle journée d'échanges et d'informations. Au programme : conférences et tables rondes, ateliers immersifs et stands d'information, ouverts à tous, grand public et professionnels. Venez nous rencontrer et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

## **Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie**

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

## **Webinaire FMPS Gestion de crise**

La Fédération des maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise différents webinaires tout au long de l'année. Après un échange sur les idées reçues sur les MSP le 12 février dernier, la FMPS donne rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent à un webinaire sur la gestion de crise, en partenariat avec la Fédération des URPS, le **15 avril prochain**. A venir également, un webinaire sur la démarche qualité en MSP, le 17 juin, et un autre sur la comptabilité en SISA le 23 septembre prochain.

## **Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher**

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains le **5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses [piochoa@ch-blois.fr](mailto:piochoa@ch-blois.fr) et [orgebim@ch-blois.fr](mailto:orgebim@ch-blois.fr) **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr).**

---

# Le coin RH

## Dominique Barthélémy décorée de la Légion d'honneur

Lundi 5 février, alors que deux promotions d'étudiants infirmiers réalisaient leur rentrée, Madame Dominique Barthélémy, directrice de l'IFPM d'Orléans, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de Monsieur Pierre Gouabault, directeur d'EHPAD dans le Loir-et-Cher ([promotion du 1er janvier](#)). Lors de cette cérémonie, elle était entourée de ses équipes, de ses collègues, du directeur général du CHU d'Orléans, de sa famille, de ses amis et des représentants de l'Etat. Cette distinction honorifique vient saluer sa carrière et son engagement au service de la formation et des apprenants. Félicitations !



## La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Chargé de mission ICOPE au sein de l'ERVMA à Tours \(37\)](#)
- [Directeur numérique/e-santé de l'ARS à Orléans \(45\)](#)
- [Enseignant en activités physiques adaptées à Blois \(41\)](#)
- [Conseiller médical ARS à Orléans \(45\)](#)
  
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin gériatre ou généraliste pour les Résidences de Bellevue \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Buzançais \(36\)](#)
- [Chirurgien-dentiste dans la MSP de Luçay le Mâle \(36\)](#)
- [Collaborateur dans le cabinet dentaire de Belhomert-Guehouville \(28\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

**Réalisation / Rédaction** : Communication ARS Centre-Val de Loire

**Crédit photos** : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)